C'est au magasin de COLOGNE que vous pouvez sans crainte de vous tromper, vous dire que pour CRET Voiture d'Enfant 29 marque des Grandes Magasins des GALERIES LILLOISES 45, 47, 49, rue Nationale, LILLE

Il y aurait une certaine voiture à qui vaut tout simplement CINQUANTE Francs. 113

29 fr. 90

ROUBAIX

BILLET DU JOUR

Sous le titre suggestif mais bien long « Comment on obtient mal une mauvaise cause », le presque tonsuré Pascal pour suit le cours de ses attaques contre l'administration municipale.

Il commence par déclarer que notre argumentation touchant la question des écoles, manque totalement de clarté.

C'est toujours ce qu'on invoque, lorsqu'on se sent touché au vif par un adversaire.

Il paraît d'ailleurs, que nous avons frappé juste en disant que la ville n'avait pas à connaître les écoles non-officielles, puisque Pascal, pour elle, se le besoin de détourner encore une fois le sujet et de faire intervenir dans la discussion de nouveaux sophismes de la Loyola.

***

« Les seize mille élèves des écoles laïques, déclare le doux agneau, coûtent annuellement à la ville cinq cent mille francs, tandis que les treize mille enfants des écoles libres ne lui ont pas un centime. Qu'a-t-on à dire des dépenses des contribuables, si les catholiques fermaient leurs écoles ? »

Mais ce serait l'abomination de la désolation ! Songez donc ! le budget scolaire serait amoindri d'autant !...

Et puis après ?

Est-ce que le journaliste catholicard s'imagine, par exemple qu'elle générait l'administration municipale roubaisienne cette éventualité qu'il représente comme si terrible !

Le conseil municipal de notre cité ne pourrait être vraiment de la mauvaise prise, — un peu tardive, mais vaut mieux tard que jamais — par les frocards qui se sont abattus sur nos petite commune comme corbeaux sur un champ de carcasses algériens. Il est toute que, le cas échéant, il ne trouverait vite des ressources nouvelles pour combler la dépense soudain nécessaire de son budget.

Tranquillisez-vous, Pascal, on ne serait pas longtemps sans pourvoir à ce qui fait l'objet de vos toujours préoccupations.

***

Le singe de la *Croix* continue en parodiant la scène fameuse de l'*Avare* — dans laquelle Harpagon se fait expliquer par une autre mégère que Marianne, quoique n'ayant pas eu de dot, lui apporte néanmoins une fort grosse somme.

« Depuis dix ans déjà, les catholiques roubaisiens par leurs écoles, ont épargné à la ville une dépense de près de cinq millions. »

Et il se demande pour prouver cette invraisemblable allégation.

Mais — ô cher et estimable fruit sec, mûr pour la soutane. — d'où venait ces gens des catholiques ?

Des riches à coup sûr.

— Et d'où vient l'argent des riches ?

— De la spoliation d'une part des produits du travail par les patrons, au détriment des salariés.

Tant mieux donc si ce qui est venu par la bête en est retourné par le même, et si des enfants de prolétaires ont profité sous forme d'instruction et de soins, de l'argent volé à leurs pères. Ainsi soit-il.

***

Pour terminer, signalons à l'excellent M. Le Brasseur, rédacteur occasionnel à la *Croix*, — le mot aussi laïque que malécrite du Pascal — lui toujours, lui partout ! intitulée *Entre deux mamelles*.

Que devient le « respect des lecteurs » dans cette production scatologique que à la plume de monsieur le Tartufe roubaisien ?

Décidément, on a eu raison de dire que toujours « le chien de l'écriture retourne à son vomissement. »

Louis MARLE.

La fête de nuit au Vélodrome

Jamais l'on n'avait vu fête aussi belle. Au programme figurent de splendides illuminations, un match sur six kilomètres, un merveilleux concours de machines décorées, un brillant feu d'artifice, enfin les extraordinaires exercices sur cable de l'aéronautiste Alzardès. Le Vélodrome où six mille personnes se rendront ce soir peut compter sur un succès considérable.

Grossier personnage

Nous avons maintes fois, signalé les abus et les arrogances des employés des contributions à l'égard du public.

Aujourd'hui, il s'agit d'un simple porteur de contraintes, le nommé Bertrand. Ce dernier se présentait, la semaine dernière, au domicile d'un de nos amis, rue de Spontin, pour réclamer une patente de l'exercice 1897, alors que celui-ci n'exerce plus son commerce depuis décembre 96. Il s'est montré grossier et insolent vis à vis de la femme de notre ami, seule à la maison.

Nous signalons à l'opinion publique cette attitude odieuse, et nous demandons aux chefs de la maison dont il est question, s'il est autorisé à se comporter ainsi.

Costumes pour Bains de mer : Aux GALERIES LILLOISES

Concert au Parc Barbieux

Voici le programme du concert qui aura lieu aujourd'hui dimanche au Parc de Barbieux et qui sera donné par l'Association symphonique :

1re Partie : 1. Ouverture des Noces de Figaro, de M. Mozart. — 2. Pizzicato, de M. Thomé. — 3. Mascarade, de M. Lacôme.

Deuxième partie — 4. Airs de ballet d'Etienne Marcel, de M. St-Saëns : 1. Entrée des étudiants ; 2. Musette guerrière ; 3. Pavane ; 4. Valse ; 5. Danse.

5. Les mascadins, M. G. Weyhs.

Un vol

On a arrêté, rue de l'Ermitage, 11 bis, deux tourteraux César Spilmont, 21 ans, et à Wignehies, tisserand, et Noémi Mangin, 20 ans, couturière, accusée, non sans motif, d'avoir volé 5 francs en objets au préjudice de deux de leurs voisins, Camille Meirhaeghe et Dehe.

Au premier lieu ont soustrait une redingote noire, au second une lanterne et argent et une paire de sous-pieds jaunes.

Après interrogatoire et aveux de leur part, les deux malfaiteurs ont été maintenus en état d'arrestation.

Chasse à l'homme

Léon Bazemerye voyageur de commerce de Paris, poursuivait hier à 11 h. 1/2, sur la Grande Place, les nommés Louis Coppin, garçon boucher demeurant Grande Rue, 130, et Hilaire Bassuwe, 21 ans, mécanicien, rue Daubenton, 25, qui avaient « chipé » le fouet de Charles Désenne, son cocher, âgé de 16 ans, demeurant rue de l'Ouest, 6.

Des agents s'étant mis de la partie, les deux fumistes ont été arrêtés rue Pellart.

Bicyclette sans grelot ni plaque

Contravention a été rédigée contre Albert Lamarque, marbrier, rue Thiers, 14, qui déambulait en bicyclette sur le boulevard de Paris, sans que son vélo fut muni de grelot ni de plaque.

A la fourrière.

Six chiens ont été ramassés par la voiture de la fourrière et trois contraventions ont été dressées.

— Trois belles de nuit ont été arrêtées la nuit dernière pour racolage sur la voie publique.

La Chorale « La Solidarité ouvrière » à Calais

La commission a l'honneur de porter à la connaissance de ses membres honoraires que la chorale fera le 8 août prochain, une excursion à Calais. Ceux de ses membres honoraires qui voudraient l'accompagner (avec réduction de 50 0/0) sont priés de se faire inscrire au siège de la société jusqu'au premier août.

La Commission.

N. B. — Le prix d'aller et retour (valable pour 3 jours), est de 4 fr. 50, *réduction comprise.*

Mouvement ouvrier

Réunion du dimanche 11 juillet

Les Vengeurs de Fourmies. A 6 heures du soir, chez le citoyen Allard, rue de Lannoy, 245.

Avant-Garde à 5 heures du soir, chez Catrice, Grande-Rue, 93. — Urgent.

— Voiders. — A 5 heures local habituel.

LANNOY. — Comité Cantonal. Section Lannoyenne. — Réunion le dimanche 11 juillet, à 6 heures du soir, chez le citoyen Cailleux, à Lannoy.

Union électorale républicaine socialiste

Réunion du dimanche 11 juillet

La 5e section, rue d'Hem à 5 h. 1/2 du soir, chez Louis Félix, angle des rues d'Hem et du Tilleul.

Groupe l'Avant-Garde révolutionnaire

Le groupe l'Avant-Garde révolutionnaire se réunira dimanche soir, à cinq heures précises en son local, chez le citoyen Emile Lampe, rue des Phalempins.

Présence de tous les groupes indispensable.

Course vélocipédique

Nous rappelons que la course de 100 kil. (Tourcoing-Bethune aller et retour), organisée par l'U. V. T., aura lieu aujourd'hui dimanche 11 juillet.

Les engagements sont nombreux et la course sera des plus intéressantes.

Mouvement ouvrier

Lundi, à 7 h. 1/2, réunion du groupe « Les Fils du Travail. »

LIBRAIRIE POPULAIRE

67, rue Pierre Motte, 67

Dépôt de toutes les brochures, livres et publications sociales parus.

Achat et vente de bibliothèques usagées.

Abonnements aux journaux, Revues, etc.

LINGERIE, CONFECTIONS

LE ROI DES CAFÉS

Mélange spécial, qualité extra, a obtenu 2 médailles d'or, le seul reconnu dans la France entière. Le meilleur, le plus sain, le plus économique. Le plus hygiénique, fait revivre les cœurs. Admis dans l'armée coloniale.

G. CHOMBART-DUMONT,
68, rue de l'Epeule, 206, rue des Arts,
Roubaix.

Gros et détail.

Le cheval des Dieux

L'ardent Pégase est un cheval rapide !
Pressant Valeur sur sa croupe solide,
Il part soudain et son trépie galop
Porte au succès le Savon du Congo.

Un écuyer poète, auparfumeur.

DÉPURATIF du Dr JACKSON

VICES du SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZÉMAS, RHUMATISMES.

Ce remède ne fatigue pas l'estomac, agit rapidement, se prend sans dégoût et guérit pour toujours, comme l'atestent les personnes qui l'ont employé. Prix de flacon 6f.

LA POMMADE JACKSON

guérit les Boutons, Dartres, Plaies ulcérées, Varices, Eczémas qui ont résisté à toutes les autres Pommades. — PRIX : 2 fr. 50.

TRÈS SÉRIEUX rien des agences, abusés s'abstenir personnel. — M., 45 ans, distingué, très belle situation, 25,000 fr. bénéfices par an, désire fait à Paris, épouserait Dame veuve, sans enfants, ayant fortune. — Ecrire B S A, 53, Bureau restant, n° 5, Paris.

TOURCOING

LEURS MENSONGES

Après trois jours de réflexions, l'*Avenir* des trasseurs revient sur les mensonges publiés par lui, à propos des actions de la Verrerie ouvrière qui seront attribuées au syndicat des tapissiers.

Implicitement, l'*Avenir* fait des aveux.

Il ne parle plus de représentation (?) à bénéfice, de député socialiste venu à Tourcoing lors de la dernière grève, du désir exprimé par un orateur de prélever sur la caisse du syndicat une somme quelconque pour la Verrerie ouvrière, etc., etc.

Non, l'*Avenir* ne rappelle plus toutes ces choses. Pris en flagrant délit de mensonge, il se tait prudemment sur les points qui l'embarrassent le plus.

Mais, avec une adresse de clown, — il tient de M. Bron — il tourne et retourne néanmoins autour de l'histoire que de toutes pièces il avait inventée et essaye de nous fournir quelques explications.

C'est peu sûrement de la part des hommes de l'*Avenir* d'essayer de justifier leurs mensonges. Mais allez donc arracher un aveu à ces gens-là, espérer d'eux un seul mouvement de sincérité. Ils sont comme l'Avenir et n'avouent jamais même devant l'évidence.

Ce donc, l'*Avenir* tente d'obscurcir la réponse que nous avons faite à ses calomnies, à ses mensonges à propos des actions de la verrerie de Carmaux. Nous nous efforçons pourtant efforcés d'être le plus clair possible. Mais voilà, toujours cette maudite lanterne de l'*Avenir*. Ce qu'on a de la peine à l'éclairer, celle-là !...

L'*Avenir* ne comprend pas le service rendu par le Parti ouvrier de Tourcoing en mettant à la disposition du Syndicat des tapissiers pour deux cents francs de tickets de la Verrerie ouvrière. Il ne comprend pas davantage que ces tickets, mis en vente par les ouvriers ne contenant rien au syndicat et devaient lui rapporter deux actions de cent francs.

Non, l'*Avenir* ne comprend pas cela. Il faut encore s'en prendre à la lanterne sans doute.

Le citoyen Somont a fait valoir à ses camarades les avantages que pourraient procurer au syndicat les actions dont il s'agit.

Un vol là bien d'un crime n'est ce pas ! Et qui donc, dans cette question de tickets et d'actions est coupable ?

Le Parti ouvrier de Tourcoing ? Mais il a simplement voulu rendre service aux tapissiers, en même temps que venir en aide aux pauvres victimes du Massacre de Carmaux, la trop jamais ressaisie.

La commission du syndicat ? Mais sans rien prendre sur la caisse sociale, elle trouvait moyen de se rendre acquéreur de deux titres de cent francs et pouvait du même coup accomplir une œuvre généreuse et de solidarité ouvrière.

Il est vrai que « générosité » et « solidarité ouvrière » sont des mots que l'*Avenir* ne peut comprendre toujours cette sacrée lanterne !

Voilà donc qui est clair. On ne peut, à moins de pousser le jésuitisme jusqu'à l'aveuglement, faire aucun reproche, ni au Parti ouvrier ni aux tapissiers, à propos de cette histoire d'actions. Nous avons prouvé d'autre part que l'*Avenir* avait odieusement menti en fournissant de soi-disant détails précis à cette affaire.

Que pouvons-nous dire encore ?

Répéter cette vérité que jamais aucune démarche n'a été faite par aucun membre du syndicat, que le président n'a jamais écrit à Albi pour obtenir les titres qui nous l'affirmons de nouveau, seront remis à lors de la répartition ?

Faut-il mettre sous les yeux de nos lecteurs une lettre qui nous est parvenue dimanche, lettre qui venait du Comité d'action de la verrerie ouvrière et dans laquelle il était question de travail de répartition des titres se ferait sous peu ?

Nous ne le croyons pas. D'ailleurs à la dernière assemblée générale du syndicat la lettre en question a été lue devant tous les ouvriers présents. Et ceux-ci ont fait bonne justice des calomnies de l'*Avenir*.

Donnerons-nous des détails à propos de cette autre histoire d'actions que l'*Avenir* appelle « une histoire de brigand ? »

Nous sommes prêts à la faire, malgré les scrupules que nous avons de nous occuper ainsi des affaires particulières du syndicat, scrupules que l'*Avenir* est loin d'éprouver.

Mais nous attendrons encore que l'*Avenir* manifeste une seconde fois son désir d'avoir sur cette affaire des renseignements plus précis et de connaître des « noms propres ».

Encor une fois, nous avons des scrupules surtout lorsqu'il s'agit d'ouvriers. Et nous savons qu'ils en eut qui ne peuvent être rendus responsables des sottises de l'*Avenir*.

Ce que nous savons aussi ce que savent tous ou presque tous les tapissiers, c'est que nous pouvons produire la preuve de ce que nous avons avancé.

Et c'est là, précisément ce que l'*Avenir* n'a pas su faire.

G. DESGHEERDER.

Aux camarades. — Le citoyen Deschieerder, étant parti hier soir, pour prendre part aux travaux du Congrès National à Paris, c'est le citoyen L. Marle, qui fera l'intérim pendant l'absence de notre ami.

Prière de adresser les communications au citoyen L. Marle, Café Gateau, Grande-Place.

Violent incendie

Pendant la nuit de vendredi à samedi un incendie d'une extrême violence s'est déclaré rue de la Blatière Motte frères, rue des Ruets.

L'alarme a été donnée par un éteigneur de réverbères qui le premier, a aperçu le feu.

Malgré les prompts secours on dut se borner à faire la part du feu.

On évalue les dégâts à plus de 200,000 francs.

400 ouvriers vont se trouver momentanément sans travail.

Les rentes des travailleurs

Alfred Coen, 25 ans graisseur demeurant à Roubaix, rue Lomonaco et travaillant au jeune Gauge Binet (de Tourcoing) s'est fait prendre la main droite contre le hérisson d'une carde, en voulant retirer un morceau de laine. Il a eu les doigts de cette main coupés. M. le docteur Delattre appelé, a déclaré que le repos nécessaire serait au moins de trois semaines.

— Un teinturier, employé chez Vanottenbryve, le nommé Léopold Lejeune, âgé de 25 ans, demeurant rue de Naples, à Roubaix, s'est renversé sur le corps un bonnet plein d'eau bouillante. Ses brûlures au fer et du 2e degré nécessiteront une suspension de travail de 15 jours.

— Chez Duvillier-Wattyne Edouard Vanucker, âgé de 25 ans, monteur de bobines, graissait le palier situé au sommet du monte-chargés, lorsque soudain, il se fit prendre la main droite entre une poulie en action et la cible.

Il a eu les dernières phalanges du médius et de l'annulaire complètement écrasées.

20 jours de suspension de travail.

— Enfin chez Motte frères, où a eu lieu l'incendie que nous signalons d'autre part, Alfred Dutilleit, 19 ans, fileur, s'est piqué la paume de la main droite en démontant son métier.

Un accès s'est déclaré qui nécessitera un repos de 8 à 10 jours.

Tramways. — Avis

Suspension de circulation des cars. — A l'occasion des courses vélocipédiques de Tourcoing à Bethune, la circulation des cars sera suspendue aujourd'hui dimanche 11 juillet, de 3 h. 3/4 à 6 h. 1/2 du soir, entre la Grande Place et la gare des Francs.

Mouvement ouvrier

Les groupes suivants se réunissent en leurs locaux respectifs :

La Jeunesse socialiste, samedi à huit heures.

Les Vengeurs de Fourmies, chez Volt, rue d'Orléans, samedi à huit heures.

Les Fils du travail, lundi, à sept heures et demie.

L'Émancipation sociale, samedi à huit heures.

Les Chiffonniers de Paris

Mercredi prochain, 14 juillet, à quatre heures et après-midi, l'excellente troupe de M. Paul Leblanc (ancien grand premier rôle du théâtre Deschamps) donnera à la Coopérative une seule représentation du drame émouvant de Félix Pyat : *Les chiffonniers de Paris.*

M. Paul Leblanc remplira le rôle du Chiffonnier qu'il a créé à Paris.

Nul doute qu'il y aura foule, mercredi, à la Coopérative.

Réunions de groupe. — Causeries

Le groupe l'Avant Garde Socialiste se réunira dimanche 11 juillet, à 4 h. 1/2, en son local.

Une causerie sera faite, sous la présidence du citoyen Carrette, maire de Roubaix, par le camarade L. Marle, rédacteur à l'*Egalité*.

Tous les groupes sont instamment priés d'assister à la réunion.

Jeu de balle

Dimanche 11 juillet 1897, ouverture du concours international organisé par la « Jeune Tourcoingeoise » sous les auspices de l'administration municipale.

A deux heures du soir, Leuze (Achille Boite, contre Gosselies (Mercier).

A trois heures du soir, Biquy (Nève contre Tourcoing (les Alliés).

A quatre heures, les deux parties gagnantes.

CROIX

Parti ouvrier. — *Section de Croix-Wasquehal.* — Le comité exécutif invite les camarades à se grouper et à assister à l'assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures très précises, estaminet Prouvost place St-Martin, à Croix.

Ordre du jour : 1° Lecture des procès-verbaux ; 2° Correspondances ; 3° Mouvement pour les victimes du travail ; 4° Demande de la Fédération de l'Epeule ; 5° Changement de local pour nos assemblées générales.

6° Relation de délégués suivant le nombre d'absences ; 7° Bibliothèque ; 8° conférence à Wasquehal ; 9° reddition de comptes ; 10° Questions diverses.

Présence indispensable.

La carte du parti sera rigoureusement exigée.

ASCQ. — *Arrestation d'un vagabond.* — Le garde champêtre a arrêté, vendredi, vers 8 heures du soir, le sieur Joseph Leguelle, âgé de 41 ans, pour mendicité et vagabondage. Il sera en outre poursuivi pour injures, outrages et bris de clôture.

WATTRELOS. — *A propos du 14 juillet.* — Une modification a été apportée à l'itinéraire que devra suivre le cortège, jour de la fête nationale. Celui-ci sera formé chez M. Lallois et partira par les rues du Bureau de St-Liévin, du Bas-Chemin, de la Carrière Dubrunfaut. Il reviendra par les rues de Leers, de la Mairie et se dissoudra sur la Grande Place.

— La commission des fêtes se réunira, aujourd'hui dimanche à la Mairie, pour recevoir l'inscription des morceaux qui devront être chantés au concours de chant.

LE NORD

LAMBERSART. — *Tribune libre.* — Nous recevons la lettre suivante avec prière d'insérer :

« Monsieur le Rédacteur,

« Je recours à votre estimable journal pour poser la question suivante à M. le maire de Lambersart :

« M. Lesmazières a légué à la commune une rente annuelle de 1,500 fr. pour que des soins soient donnés aux ouvriers porteurs d'un livret à cette époque, le livret était obligatoire, par un médecin choisi par la Faculté de Médecine, en stipulant que ce médecin devait se faire remplacer, dans le cas où il s'absenterait de la commune.

« Or dimanche dernier dans la matinée, une jeune fille était atteinte d'une hémorragie, et ce n'est qu'à 11 heures du soir qu'elle a pu recevoir les soins d'un médecin, et encore non pas par celui de la commune, mais par celui de Comines.

« Si M. Martin veut prendre des loisirs et s'absenter des journées entières, ne devrait-il pas laisser sa place à un autre, car il ne manque pas de jeunes et capables docteurs, qui ne sont pas riches et qui seraient heureux d'occuper un poste, procurant une indemnité annuelle de 1300 francs.

» De plus, il paraît aussi que M. Martin touche 5 0/0 fr par an de la Société de secours mutuels de Lambersart.

» Les ouvriers électeurs de la commune ne pourraient-ils pas être consultés librement sur cette affaire, comme l'indique le testament du donateur ?...

« Charles CORBEZ. »

LEZENNES. — *Concours de pigeons.* — La Société colombophile « La Buse », établie chez M. Frappart, 40, rue Carnot, à Lezennes, organise pour le mercredi 14 juillet un grand concours de pigeons sur Chantilly.

Il y aura 110 francs de prix, répartis comme suit :

20 fr. au 1er pigeon constaté ; 10 francs au 2e et 16 prix de 5 francs aux 16 suivants. Mise 1 fr 55. Vitesse propre.

Tous ceux qui voudront participer au concours, seront obligés de montrer leur autorisations préfectorales.

FOURNES. — *Ecole primaire supérieure.* — Vingt neuf élèves de l'école primaire supérieure de Fournes, dirigée par M. Gombert, ont obtenu, cette année, le brevet élémentaire. Etant donnée la difficulté des épreuves, ce succès fait le plus grand honneur aux maîtres et aux élèves de l'établissement.

LA BASSÉE. — *Une fillette écrasée.* — Une petite fille de 5 ans, dont les parents habitent Haisnes, a été renversée par une voiture qui lui a passé sur le corps. La mort a été instantanée.

ARMENTIÈRES. — *Association syndicale textile.* — Les membres du syndicat sont priés d'assister à la réunion générale trimestrielle qui aura lieu, aujourd'hui 11 juillet à 5 heures du soir, à son siège rue des Jardins, 42.

Ordre du jour très important.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Exposition horticole.* — L'exposition internationale horticole, organisée par la Société d'horticulture de Douai, sous le patronage de la Municipalité et qui doit s'ouvrir demain, promet d'être des plus brillantes.

Le manège de l'école d'artillerie, rue des Wetz qui sert de local à l'exposition, a été magnifiquement aménagé et orné de plantes et de fleurs splendides groupées avec art par les nombreux exposants. De plus, la façade du manège a été pourvue d'une vérandah sous laquelle le public pourra s'abriter.

On peut dès à présent prédire un grand succès à cette exposition que tous les étrangers venus à Douai pour les fêtes de Gayant, voudront visiter.

Sauvetage. — Hier, dans la soirée, M. Borrin, garde-canal, demeurant quai d'Alsace, suivait le cours du canal lorsqu'à l'écluse du Fort de Scarpe, il tomba accidentellement à l'eau.

M. Bernand Cambier, marinier, qui se trouvait près de là se précipita à son secours et fut assez heureux pour le retirer sain et sauf.

Cheval emballé. — Hier soir, à six heures, le sieur Petit Pierre, laitier à Cuincy avait arrêté sa voiture à l'angle des rues St Jean et St-Jacques lorsque son cheval, pris de peur, s'emballa soudainement et parcourut au grand trot une partie des rues de la ville.

Le cheval a été arrêté par M. Charles Durocq, mais déjà les brancards de la voiture étaient cassés.

Il n'y a pas eu d'accident à déplorer.

Concours départemental. — Aujourd'hui à dix heures du matin, a eu lieu, sur le Barlet, le concours départemental de taureaux, juments poulinières de trait et poulinches de trait âgées de 3 ans.

Les arrondissements de Douai, Lille et Valenciennes qui seuls prenaient part à ce concours y étaient représentés par de magnifiques spécimens des races bovine et chevaline, ainsi le Barlet a-t-il présenté une grande animation.

De nom reuses primes ont été allouées à différents propriétaires.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

BAILLEUL. — *Détachement des biens de ce monde.* — Il y a quelque temps décédait accidentellement à Hazebrouck, M. Pruvost, ancien principal du collège congréganiste de Bailleul, vicaire-général du séminaire de Cambrai.

M. Pruvost né à Vieux-Berquin de cultivateurs, débuta à Bailleul, sans ressources, il y a 25 à 30 ans. Il laisse à son décès paraît-il, près de un million. Surpris par la mort, il n'avait fait aucune disposition testamentaire.

Bureau de bienfaisance. — Le bureau de bienfaisance employait les trois sœurs de l'orphelinat pour la distribution de secours divers aux indigents. Mais depuis la loi sur l'assistance médicale gratuite, les drogues et médicaments sont remis chez les pharmaciens même sur des bons. Le rôle des sœurs ne se borne pas qu'à enregistrer sur un cahier les demandes d'inscription d'indigents et même de pauvres décédés, ceci pour ce motif qu'elles continuent à recevoir 1800 fr.

Quelles incroyables gens nous sommes de dénoncer ainsi la bêtise électorale.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Syndicat des Tonneliers.* — Nous recevons la lettre suivante :

« Citoyen,

» Le syndicat des ouvriers tonneliers de Dunkerque et environs, réuni en assemblée générale, le 6 juillet dernier, a voté à l'unanimité des félicitations au citoyen Sauve-Levassy, rédacteur en chef du *Réveil du Nord* et de l'*H...* qui a défendu avec succès dans le procès patronal du 1 juillet dernier.

« Il remercie également la section Dunkerquoise du Parti ouvrier, de l'appui qu'elle lui a apporté en cette occasion.

« Pour le syndicat,

« Louis DETURCK, secrétaire »

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

St-AMAND. — *Etablissement thermal.* — Aujourd'hui dimanche, de 4 à 6 heures de l'après midi un grand concert sera donné dans le jardin de l'établissement, par l'harmonie, l'Union de Fives-Lille, directeur, M. A. Rousseau.

Parti ouvrier. — Lundi 12 juillet, réunion du groupe du Moulin des Loups, au siège habituel. — Paiement des cotisations.

— Mardi 13 juillet, au siège habituel, réunion de la commission de la section du Parti ouvrier de St-Amand.

Congédiement. — Le citoyen L. D..., qui travaillait depuis dix ans à la fabrique du Moulin des Loups, a été congédié de cet établissement parce que, étant indisposé, il aurait manqué une journée de travail. Voilà la justice patronale.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

FOURMIES. — *Une bonne capture.* — Pendant l'avant dernière nuit des douaniers, en embuscade dans la forêt du Nouvion, ont arrêté trois individus chargés de paquets qu'ils passaient en fraude.

Parmi eux se trouvait un dangereux individu, nommé Auguste Lambert, 27 ans, condamné en 1896, par la cour d'assises du Hainaut, aux travaux forcés à perpétuité, pour avoir tué à coups de gourdin, un sieur Dusolon, au cotier à Féruweiz.

Lambert a été remis entre les mains de la gendarmerie.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY. — *Un suicide.* — Le sieur Alfred Claisse, 36 ans, limonadier, demeurant rue d'Avesnes, s'est suicidé jeudi, dans la matinée en se pendant dans son logement. Claisse était veuf depuis quatre mois ; il laisse un enfant de cinq ans.

PETITE CORRESPONDANCE

Ulysse Lengrand, à Quiévy. — Les frais d'arpentage doivent être répartis entre les propriétaires des fonds sur lesquels l'opération a été faite, proportionnellement à la contenance de ces fonds.

Les frais d'achat et de plantation des bornes doivent se partager par moitié entre les propriétaires riverains.

Les frais du procès, s'il y en a eu, sont naturellement à la charge de la partie qui succombe.

Voyez article 646 du Code civil.

QUINCAILLERIE Aux Grands Magasins des **GALERIES LILLOISES** 45, 47, 49 Rue Nationale LILLE

Maison exclusivement Française. Preuves offertes à quiconque en doute.

CYCLISTES

Tube dissolution, depuis	0,20
Plaques d'étanchéité, depuis	0,20
Grelots avertisseurs, depuis	0,35
Etuis de réparations, depuis	0,45
Sacoches, depuis	0,65
Pompes de pneumatiques,	0,85
Lanternes, depuis	2.45
Costumes de Cyclistes, dep.	19.95
Chaussures de Cyclistes pour hommes, depuis	9.90
et pour dames dep.	7.45 etc., etc.

Tous les autres articles sont AUSSI AVANTAGEUX dans le très important rayon d'articles pour Cycles des GALERIES LILLOISES, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille. Maison EXCLUSIVEMENT FRANÇAISE. Preuves offertes à quiconque en doute.

A toute demande envoi franco du Catalogue. 78

Théâtres, Fêtes et Concerts

Donato à Lille

Nous rappelons que se soir, aura lieu, à l'Hippodrome la représentation donnée par le célèbre fascinateur Donato. Expériences nouvelles. Comme jeudi dernier, la salle sera certainement comble.

M. Donato nous prie d'annoncer que, pour répondre à un désir généralement exprimé, il fera une conférence contradictoire et gratuite sans aucune expérience dans deux ou trois jours. Les personnes qui en exprimeront le désir par écrit, à M. Donato, recevront une invitation personnelle.

Sans cette invitation préalablement obtenue, il sera inutile de se présenter. Le choix du local dépendra du nombre des demandes. Ces demandes doivent être déposées chez M. Laroche-Delattre, 13, Grande Place.

Concert militaire

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui dimanche, de 4 à 5 heures du soir, sur l'Esplanade, par la musique du 43e d'infanterie :

1° Les Allobroges, marche, Porot. — 2° Ondine, ouverture, Lortzinge. — Les contes d'Hoffmann, fantaisie, Offenbach. — 4° Sperata, mazurka, C. Faust. — La Vivandière, fantaisie, Godard. — 6° Promenade militaire, H. Brun.

Concerts au Palais-Rameau

Aujourd'hui, 11 juillet 1897, à 4 h. du soir, l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français donnera un grand concert avec le concours d'artistes distingués. Nous en avons publié, hier, le programme.

— A 8 heures du soir, la Société symphonique des Concerts d'été se fera entendre au même local.

M. Lussiez, 1re basse du théâtre de Genève, 1er prix du Conservatoire de Lille, prêtera son concours à cette solennité musicale.

FÊTE DU 14 JUILLET

Choix immense et avantageux d'articles pour

ILLUMINATIONS ET PAVOISEMENTS

AUX GRANDS MAGASINS DES

GALERIES LILLOISES

45, 47, 49, rue Nationale, LILLE

Maison exclusivement Française

Preuves offertes à quiconque doute

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 10 juillet. — Alfred Gras, rue Wagram, cour Goupil, 8. — Hubert Dumont, rue des Ogiers, cour Dhalluin, 16. — Hector Gilem, rue du Congo, 1. — Marthe Debonnet, rue du Pile, 77. — Andrée Maurisse, rue Pauvrée, 28. — Edouard Belvaux rue de la Guinguette, 42.

Décès. — Fernand Sanctorum, 4 mois, rue Sébastopol, cour Delys, 7. — Jean-Baptiste Despinoy, 88 ans, rue St Jean. — Gustave Delbecq, 4 mois, rue de Maubeuge, cour Loridan, 19. — Florent Watteau, 80 ans, Hospice civil.

Marchés de Lille du 10 Juillet

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 97.50 à 00 00 — Raffiné 1 (cote offic.), 97 0 ; n° 2 cote (com.), ... — Cuite et jet (cote com.), 23,75 à ... — Sirop (cote offic.), 25,50 à 23,... —

ALCOOLS. — 3/6 fin disp., 38,00 offert ... demandé.

BOURSE DE LILLE

du 10 Juillet

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	...	12500	12000
Anzin	5398	5450	5350
Bruay	28600	29000	28500
Bully	8595	1800	850
Carvin	...	1000	...
Courrières	1700	1725	1700
Douchy	899	900	875
Dourges	12450	12750	12000
Escarpelle	...	...	...
Lens 100	335 00	340	...
Lièvin	1325	1330	1325
Meurchin	...	750 0	...
Ostricourt	...	460	400
Vicoigne	19985	20000	19850

Le Gérant, Pour MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Fives, 28.